

## Un avocat dans votre smartphone !

Pour la première fois une application (iPhone et Android) vous permet de questionner gratuitement un avocat.

*Fini la nébuleuse judiciaire et la crainte de devoir payer pour le moindre renseignement sur vos droits. L'application « AVOCAT GC », disponible à partir du 1<sup>er</sup> septembre, répond à toutes vos questions gratuitement.*

Un cabinet d'avocats parisien lance une application pour smartphone, gratuite et grand public, inédite. Ses neuf avocats, couvrant toutes les problématiques (droit de la famille, des sociétés, routier, pénal, commercial, immobilier, médical...), répondent à toutes vos questions et vous proposent des services gratuits.

**Moteur de recherche.** Une fois téléchargée sur votre téléphone, l'application fonctionne comme un moteur de recherche et vous fournit la réponse à votre demande sous la forme de vidéos ou par écrit. La base de données de l'application est enrichie en permanence par le cabinet. Actuellement plus de 200 questions-réponses dont plus de 100 en vidéos.

**Devis.** Vous pouvez également, grâce à l'appli « Avocat GC » faire gratuitement un devis, notamment en ce qui concerne le divorce, en quelques clics. Vous pouvez également calculer le montant de votre pension alimentaire. Un service bientôt disponible aussi dans les autres domaines du cabinet. (calcul du nombre de points restant sur votre permis de conduire, etc.)

**Suivi votre dossier.** Et si vous êtes client du cabinet, un espace client (avec mot de passe) vous est réservé sur l'application. Vous pouvez ainsi suivre votre dossier en direct, être alerté (par des notifications push) de l'avancement de votre affaire (date de jugement, demande d'une pièce, etc.) et avoir accès à vos archives personnelles.

*A l'origine de cette innovation, Julien Gueguen-Carroll, avocat associé et fondateur du cabinet Gueguen-Carroll, n'a de cesse de travailler à la démocratisation des services d'avocat et à l'accessibilité de la justice pour tous. Il prône et défend notamment des procédures de divorces rapides et économiques.*

